



Deux projets importants ont récemment franchi une étape décisive à Blonay - Saint-Légier. Entre le lancement du chantier de rénovation et d'extension des collèges de Bahyse et l'acquisition de nouvelles parcelles viticoles à Grandchamp, ces décisions témoignent de la volonté de la Commune d'investir durablement dans son avenir, son patrimoine et son cadre de vie.

Bahyse : les travaux sont lancés

Un chantier d'envergure

Le chantier de rénovation complète et d'extension des bâtiments scolaires de Bahyse II et III est lancé. Après plusieurs années d'études, de planification et de préparation, les premières interventions ont débuté sur le site scolaire, marquant une étape importante pour l'avenir des infrastructures scolaires communales.

Un collège tourné vers l'avenir

Approuvé par le Conseil communal le 28 avril 2026, à une très large majorité (63 oui, 1 non et 2 abstentions), ce projet représente un investissement de CHF 25.53 millions. Il prévoit une rénovation complète des bâtiments existants, leur extension, une amélioration énergétique majeure, la modernisation des installations techniques ainsi que la création de nouveaux espaces d'enseignement afin de répondre à l'évolution des besoins scolaires.



Une large place sera accordée au bois, dont une part importante proviendra des forêts communales, illustrant la volonté de réaliser un ouvrage durable et exemplaire sur le plan environnemental.

Les premiers travaux

Les interventions en cours correspondent à la phase préparatoire du chantier. Elles comprennent les aménagements nécessaires à l'installation de la future grue, la mise en place des équipements de chantier ainsi que l'installation d'un panneau d'information présentant le projet. Un prototype de la future façade est également visible sur le site.

Ces interventions ont été planifiées afin de préserver le bon déroulement des promotions scolaires du 26 juin, avant l'entrée dans la phase principale des travaux.

Les travaux se poursuivront par étapes jusqu'à la fin de l'année 2028. Durant toute cette période, les élèves seront accueillis dans des bâtiments provisoires aménagés sur le site afin d'assurer la continuité de l'enseignement.

Ce projet permettra d'offrir un établissement scolaire moderne, durable et adapté aux besoins des élèves et des enseignants.

Grandchamp : un patrimoine viticole communal renforcé

Une acquisition stratégique

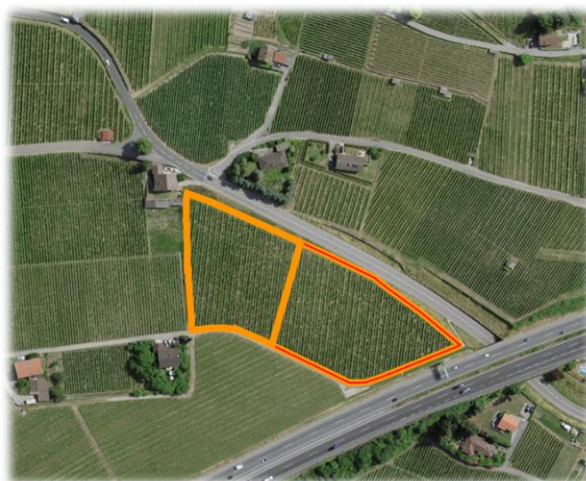
Le 16 juin dernier, le Conseil communal a donné son feu vert (57 oui, 7 non et 5 abstentions) à l'acquisition de deux parcelles viticoles situées au lieu-dit « Grandchamp ». D'une surface totale de 11'302 m², ces vignes (parcelles n° 5413 et n° 5414) seront acquises pour un montant global de CHF 220'000.-, frais compris.

Situées à proximité de l'autoroute A9, elles sont plantées de Gamaret et de Chasselas. Leur configuration présente un intérêt particulier : elles sont facilement accessibles, mécanisables et ne nécessitent pas, selon les constats établis, de travaux immédiats importants, notamment en matière de murs de soutènement.

Préserver un patrimoine vivant

Cette décision vise à préserver durablement le patrimoine paysager, agricole et viticole communal.

Dans un contexte difficile pour la viticulture, marqué par une baisse de la rentabilité et une diminution de la consommation, la Municipalité souhaite garantir que ces terres restent affectées à leur vocation première et éviter l'abandon progressif de certaines surfaces.



Une vision à long terme

Ces nouvelles parcelles viennent compléter le domaine viticole communal déjà constitué de plusieurs vignes situées à Forchex, Sendey et Grands-Plantaz.

La Commune poursuivra sa collaboration avec La Cave Montreux Riviera. Le raisin issu de ces parcelles continuera d'y être livré, contribuant ainsi au maintien d'un outil régional de production et de valorisation du vignoble.

Le modèle d'exploitation retenu assure la continuité grâce à la reprise du contrat de vigneronnage avec le tâcheron actuel, sans volonté de produire davantage de vin. L'objectif est avant tout de préserver des terres viticoles, d'entretenir un paysage emblématique et de maintenir vivant un patrimoine agricole important pour l'identité communale.

Un article rédigé par Jean-Marc Guex, secrétaire municipal.